

Résumé de l'entente et du plan d'action pour le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) Bathurst (Nouveau-Brunswick)

Résumé des cibles et du financement de l'entente

État d'avancement au 27 février 2025

Cibles globales de logements autorisés (3 ans)	170
Logements attendus sans le FACL (base de référence)	64
Logements avec le soutien du FACL (financement incitatif du FACL)	106
Logements prévus par la municipalité sur 10 ans	880

Cibles de logements autorisés et répartition	Cible totale	Année 1 Prévision	Année 1 Progression
Cible de croissance de l'offre de logements	170	37	115
<ul style="list-style-type: none"> • Logements dans des immeubles collectifs situés à proximité des transports en commun rapides 	0	<i>Remarque : Il n'y a pas de prévisions annuelles pour les différents types de logements.</i>	0
<ul style="list-style-type: none"> • Logements du chaînon manquant 	130		98
<ul style="list-style-type: none"> • Autres logements collectifs 	0		0
Logements abordables	0		31

Les bénéficiaires du FACL dont la croissance a été supérieure aux attentes avaient le droit d'ajouter une nouvelle initiative et la croissance connexe à leur plan d'action au cours du premier processus de rapport annuel. Comme Bathurst a été l'une des collectivités les plus performantes, elle a pu ajouter l'Initiative 8 à son plan d'action, ce qui donnera lieu à 10 logements autorisés supplémentaires. Sa nouvelle cible de croissance de l'offre de logements est maintenant de 170. Un montant total de 320 000 \$ s'ajoute à leur financement, ce qui donne un nouveau montant total admissible de 3 332 000 \$.

Calendrier de financement du FACL et notes explicatives :

L'enveloppe de financement totale pour les bénéficiaires du FACL est fondée sur le nombre de logements bénéficiant du financement du FACL, comme il est décrit à la section 10 du document de référence préalable à la demande. Les avances sont versées chaque année, pourvu que les modalités de l'entente liée au FACL soient respectées.

Total du financement admissible	3 332 000 \$
Montant de la deuxième avance	859 666,66 \$

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a examiné le premier rapport annuel de Bathurst et a déterminé que la Ville respecte ses engagements aux termes de l'entente du FACL. La deuxième avance sera versée en entier.

Résumé des initiatives et des jalons

Initiative 1 : Plan d'infrastructure

Créer un plan d'infrastructure axé sur la croissance pour répondre aux besoins grandissants en matière de logement dans l'ensemble de la Ville et encourager l'aménagement dans les secteurs les plus rentables à desservir.

- Examiner le réseau d'infrastructure existant et définir une vision pour l'expansion des zones desservies. Le plan d'infrastructure tiendra compte du potentiel piétonnier et de l'ajout d'un nouveau réseau de transport en commun pour l'aménagement futur d'infrastructures.
- Ce plan sera soumis à l'approbation du Conseil. Nous en ferons ensuite la promotion auprès des promoteurs.

Initiative	Date d'échéance	État
Plan d'infrastructure	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Élaboration du plan d'infrastructure	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 2 : Incitatifs liés au logement

Concevoir une politique incitative pour éliminer les obstacles financiers à l'aménagement de logements.

- Élaborer une politique incitative efficace éclairée par les consultations publiques, le plan d'infrastructure (Initiative 1) et l'évaluation des besoins en logement. Des incitatifs sont envisagés (p. ex. des subventions).
- Soumettre la politique à l'approbation du Conseil et en faire la promotion auprès de la collectivité.

Initiative	Date d'échéance	État
Incitatifs liés au logement	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Conception d'une politique incitative	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 3 : Augmentation de la densité de logements

Modifier le règlement de zonage pour permettre et accélérer les aménagements de plus de 32 logements et de plus de 3 étages.

- Le processus actuel d'aménagement de ce type de bâtiment exige des modifications. Il doit également être présenté devant le comité consultatif d'urbanisme de la Ville, ce qui entraîne des retards dans le processus d'aménagement.
- La modification du règlement de zonage simplifiera et accélèrera l'approbation des projets jusqu'à six mois.

Initiative	Date d'échéance	État
Augmentation de la densité de logements	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Modification du règlement de zonage	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 4 : Réduction des exigences relatives au stationnement

Réduire les exigences en matière de stationnement pour éliminer les obstacles à l'aménagement et simplifier le processus d'approbation.

- Modifier les règlements sur le stationnement afin de réduire les exigences minimales pour tous les aménagements résidentiels dans la ville.
- Cette modification aidera les promoteurs à réduire les coûts et à rendre plus viables les aménagements de forte densité.

Initiative	Date d'échéance	État
Réduction des exigences relatives au stationnement	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Modification du règlement de zonage	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 5 : Politique sur la cession des terrains appartenant à la Ville

Créer une politique et un processus d'utilisation des terrains appartenant à la Ville pour construire plus de logements et contribuer à l'atteinte des objectifs de croissance de la Ville.

- Parallèlement au plan d'infrastructure, une carte établissant le profil de tous les terrains appartenant à la Ville sera créée et mise à la disposition du public. Cette carte sera tracée au moyen d'un système d'information géographique (SIG).
- La Ville attribuera aux propriétés les types de logements souhaités, y compris les logements abordables, en fonction de l'évaluation des besoins en matière de logement et d'autres plans pertinents.

Initiative	Date d'échéance	État
Politique sur la cession des terrains appartenant à la Ville	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Élaboration d'une politique sur la cession des terrains	27-09-2024	Terminé
Création, à l'aide d'un SIG, d'une carte des terrains disponibles	27-09-2024	Retardé*
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

* Le processus de déclaration des propriétés excédentaires a été plus long que prévu, ce qui a retardé le lancement de la carte SIG, mais l'initiative dans son ensemble demeure dans les temps.

Initiative 6 : Délégation du pouvoir d'approbation

Déléguer le pouvoir d'approuver les ensembles résidentiels afin de réduire les retards.

- Effectuer un examen complet du règlement de zonage pour déterminer les situations qui nécessitent l'approbation du comité consultatif d'urbanisme de la Ville et définir les paramètres pour déléguer le pouvoir d'approbation au directeur de l'urbanisme.
- Communiquer au public toutes les modifications apportées au règlement de zonage pour encourager la créativité dans l'aménagement d'ensembles résidentiels grâce au processus accéléré d'approbation des projets.

Initiative	Date d'échéance	État
Délégation du pouvoir d'approbation	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Préparation des modifications au règlement de zonage	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 7 : Introduction et promotion de l'aménagement de logements accessoires

Modifier le règlement de zonage pour encourager l'aménagement de logements accessoires.

- Définir les paramètres permettant d'instaurer des logements accessoires dans le cadre du plan municipal.
- Harmoniser le règlement de zonage avec les nouvelles tendances en matière de logement afin de présenter et d'encourager des solutions novatrices en matière de logement.

Initiative	Date d'échéance	État
Introduction et promotion de l'aménagement de logements accessoires	31-03-2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Préparation de la modification au règlement	27-09-2024	Terminé
Adoption par le Conseil	29-11-2024	Terminé
Promotion	31-03-2025	En bonne voie

Initiative 8 : Examen du règlement de zonage à l'appui du Catalogue de conception de logements de la SCHL

Modifier le règlement de zonage pour permettre aux promoteurs d'utiliser les conceptions de logements normalisées présentées dans le Catalogue de conception de logements de la SCHL.

Initiative	Date d'échéance	État
Examen du règlement de zonage à l'appui du Catalogue de conception de logements de la SCHL	29-08-2025	Nouveau
Jalons	Date d'échéance	État
Préparation de la modification au règlement de zonage	30-05-2025	Nouveau
Adoption par le Conseil	31-07-2025	Nouveau
Promotion	29-08-2025	Nouveau